



Bouillon *et les villages*

Une Commune proche de vous !

Bulletin communal d'information n°5 – Juin 2023

*Découvrez
en pages intérieures
quelques-unes des
manifestations
estivales et automnales*

© Alexandre Aurélien





Commune de

Bouillon

Bulletin communal d'information
n°5 – juin 2023

Administration communale de Bouillon

Place Ducale, 1
6830 BOUILLON
www.bouillon.be

Imprimé
4000 exemplaires

Directeur de publication
Patrick ADAM

Administration et rédaction
Ville de Bouillon

Conception
communication@bouillon.be
Sébastien PIRLOT

Mise en page et impression
Lorgé Imprimeur

Prochaine publication
Octobre 2023

Lorgé
imprimeur

Table des matières

EDITOTIAL	3
TRAVAUX	
Le point sur l'état d'avancement de quelques grands travaux	4
CITOYENNETE	
15 avril 2023 : Congrès national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais	6
ENSEIGNEMENT	
Présentation de nos écoles communales	7
VIE ASSOCIATIVE	
Quelques-unes des manifestations estivales et automnales	10
CULTURE	
A la découverte de l'Académie de musique de Bouillon	14
Bouillon-Ciné : hommage à René LEMAIRE	15
Le Centre « Culture et Loisirs » et ses nombreuses activités !	16
La programmation culturelle du Bouillon Blanc (Sensenruth)	17
ENVIRONNEMENT	
Grand nettoyage de printemps : merci aux bénévoles !	18
La « Grainothèque » : partageons nos graines !	18
Achat groupé d'arbres fruitiers	19
Un nouveau programme d'actions pour nos rivières	19
CPAS	
Quelques-uns des services offerts par le CPAS de Bouillon	
- Le Service d'octroi des allocations de chauffage	20
- Le Service d'Aide aux Familles et aux Aînés (SAFA)	20
Article 60 et Article 61 : offrir aux travailleurs un emploi d'insertion !	21
Rencontre avec Marc DACHY, Directeur de la MR/MRS « Les Bastions »	21
POLITIQUE DE LA PERSONNE HANDICAPEE	
Comité Consultatif de la Personne en Situation de Handicap : appel à candidatures !	22
EMPLOI	
Présentation de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Bouillon	23
INFORMATIONS DIVERSES	
Des oriflammes dans la rue montant vers le Château !	24
Découvrez le Syndicat d'Initiative de la Moyenne Semois	24
GAC de Bouillon : Faites vos courses en circuit court	24
Le VTT des Croisés	24



Editorial

© Aurélie THEYS

L'année 2023 est déjà bien entamée. L'hiver est depuis longtemps derrière nous et la douceur printanière a touché à sa fin. Désormais, place à l'été ! Le soleil va reprendre ses quartiers et faire scintiller ses rayons sur notre Cité, ses forêts et ses rivières... et faire remonter notre moral avec des températures agréables nous permettant de réaliser de nombreux projets en extérieur !

Avec l'arrivée prochaine des vacances estivales, nous voulions vous proposer dans ce nouveau numéro de « *Bouillon et les villages* » quelque chose d'un tantinet léger et joyeux qui, sans faire oublier les nombreuses difficultés persistant à l'échelle nationale et internationale, nous amène sur un terrain complètement différent, celui des congés et d'un repos souvent bien mérité.

Car s'il est un moment que nous attendons toutes et tous avec impatience au long de l'année, c'est bien celui des vacances : finis les horaires serrés et les contraintes de toutes sortes ! Pendant quelques jours, quelques semaines pour les plus chanceux, nous mettons nos nombreux projets personnels à exécution et vivons pleinement chaque journée qui nous est donnée.

Les vacances ne sont pas seulement un simple divertissement, elles sont aussi l'occasion de renouer avec notre monde intérieur, que nous laissons souvent de côté lorsque nous sommes pris dans les aléas et les contraintes liés à notre vie professionnelle ! A cet égard, les vacances facilitent un certain retour sur soi-même, qui permet de mieux nous comprendre et de mieux nous assumer, tout en nous ouvrant davantage à l'autre. Prendre le temps de regarder, d'écouter, de lire, de rêver, de dormir, de voyager, de flâner, de partager des moments avec ses amis : toutes ces petites choses qui parfois nous paraissent une perte de temps peuvent s'avérer fructueuses et devenir de nouvelles valeurs d'existence. Comme le disait le célèbre philosophe grec **SOCRATE** :

« *Connais-toi toi-même* » !

Pour en revenir au présent Bulletin communal, celui-ci, comme chaque année à pareille époque, a pour objectif principal de vous informer quant aux nombreuses activités culturelles ou sportives à venir, notamment : l'Odyssée de lumière, les Celtivales (anciennement : Festival de musique médiévale et celtique), la Fête du pain, la Fête des artistes et artisans, la Fête médiévale, les Musicales, le Grand Raid Godefroid, Bouillon Rose, la Fête de la chasse, etc. Il y en aura pour tous les goûts !

A côté de ces manifestations, nous avons également choisi de vous présenter quelques-uns des acteurs culturels présents sur notre territoire communal : l'Académie de musique de Bouillon, Bouillon-Ciné (en hommage à **René LEMAIRE**, récemment disparu), le Bouillon blanc, le Cercle « *Culture et Loisirs* ».

Cette liste est loin évidemment d'être exhaustive.

La rentrée scolaire 2023-2024 se préparant dès à présent, vous trouverez également une présentation complète de nos écoles communales et de leurs projets pédagogiques, dont la qualité mérite d'être soulignée.

D'autres sujets sont également abordés dans ce nouveau numéro de « *Bouillon et les villages* » : le point sur l'état d'avancement de quelques grands travaux, un focus sur le Congrès national de la Fraternelle des Chasseurs ardennais, une présentation de notre Agence Locale pour l'Emploi (ALE), différentes informations concernant le CPAS (dont une rencontre avec le Directeur de notre MR/MRS « *Les Bastions* ») et plusieurs de nos actions en matière environnementale.

Il ne me reste plus, à présent, qu'à vous souhaiter d'excellentes vacances, en espérant un été des plus ensoleillés !



Patrick Adam
Bourgmestre





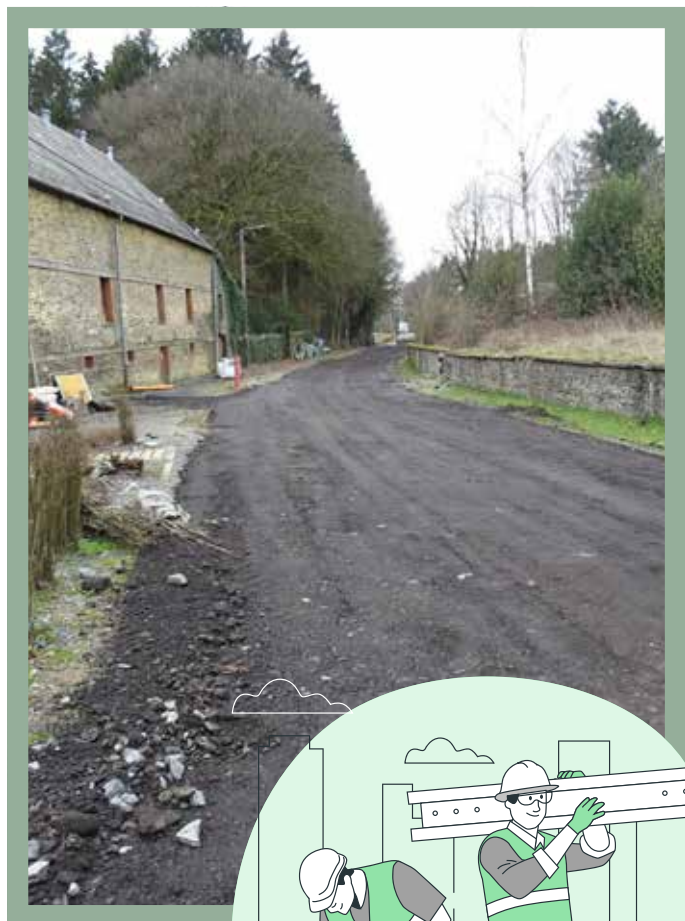
Alain HOUTHOOFT
Echevin des Travaux

Le point sur l'état d'avancement de quelques **grands travaux**

Travaux de réfection des voiries intérieures de Botassart

Inscrits dans le Programme d'investissement communal (PIC) 2019-2021, ces travaux ont été arrêtés suite à la faillite de l'entreprise en charge de ceux-ci. Laissé en état, le chantier devait être impérativement sécurisé afin que la route soit de nouveau praticable dans l'attente de la poursuite de l'aménagement.

La Ville de Bouillon a dès lors, en urgence, confié cette sécurisation à l'entreprise **BASTIN** qui a réalisé les derniers raccordements eaux et égouts prévus initialement et rendu le périmètre accessible à la circulation.



Ces travaux de sécurisation sont à présent terminés. Le décompte final remis par l'entreprise s'élève à 27.804,53€ HTVA.

Parallèlement, la Direction des Services Techniques (DST) a procédé à l'élaboration d'un nouveau cahier des charges des travaux reprenant l'ensemble du projet initial, excepté les parties réalisées d'une part par l'entreprise défaillante et d'autre part par l'entreprise **BASTIN**. Ce cahier des charges a été approuvé par le Conseil communal de ce 30 mars 2023 au montant de 1.118.051,78€ TVAC.

Dès son approbation par le pouvoir subsidiant, la Commune pourra procéder à la mise en adjudication des travaux.

Travaux de réfection des voiries intérieures de Vivy et création d'espaces publics de qualité

Également inscrits dans le PIC 2019-2021, les travaux de réfection des voiries intérieures de Vivy ont été attribués à l'entreprise COLLEAUX pour un montant de 927 396,52€ HTVA. Ils devraient débuter au mois de septembre prochain. Ces travaux font partie d'un vaste projet d'aménagement du centre de Vivy reprenant également l'aménagement d'espaces publics de qualité.

Ledit projet consiste à réorganiser la circulation dans le village de Vivy en hiérarchisant les différentes rues pour orienter et ralentir les flux des véhicules de transit et créer ainsi un centre de village bien identifié aux abords de l'église, qui jouera également un rôle de ralentisseur.

En effet, un aménagement plus conséquent sera réalisé au centre du village en débordant sur la voirie pour créer une place publique mais aussi, par le jeu des matériaux, indiquer aux automobilistes qu'ils traversent une zone principalement dédiée aux piétons. Du mobilier urbain, une zone de pétanque ainsi que des candélabres (qui prendront en compte les principes visant à diminuer la pollution lumineuse) compléteront cette réorganisation globale du centre de Vivy. Ces différents équipements seront évidemment adaptés à l'ambiance et aux caractéristiques du village.

Cette partie plus spécifique du projet est inscrite dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Le projet a été approuvé par le Conseil communal de janvier 2023 et est actuellement présenté

à l'approbation de la Ministre de la Ruralité (dont nous attendons le retour) au montant de 1.158.246, 09€ TVAC, avec un subside estimé à environ 300.000€ TVAC.



L'aménagement du «Casino»

Le bâtiment de l'ancien «Casino» est destiné à être démolé et reconstruit afin d'accueillir une maison de village polyvalente. L'auteur de projet a examiné la possibilité de conserver le bâtiment existant et de le rénover. Cependant, celui-ci est dans un tel état de vétusté que les travaux de rénovation se sont révélés budgétairement beaucoup trop élevés. La Commission Locale de Développement Rural, à laquelle les projets de rénovation et celui de reconstruction après démolition ont été présentés, a finalement opté pour une reconstruction. L'objectif est de créer une infrastructure associative et citoyenne adaptée aux besoins des habitants et associations de la Commune.

Ce dossier ne faisait initialement pas partie du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). La Ville a donc dû solliciter un avenant au PCDR afin de pouvoir espérer élargir aux subventions liées au développement rural. Cette demande a été déposée en novembre 2022. Le premier estimatif des travaux, en ce y compris les honoraires, s'élève à 2.306.164,70€ TVAC.



L'Actuel «casino» ...

«... et le futur !»



15 Avril 2023 :

Congrès national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais



Ce samedi 15 avril 2023, la Commune de Bouillon a eu l'honneur d'accueillir le Congrès national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, une unité militaire belge spécialisée dans les opérations en terrains difficiles, tels que les forêts et les montagnes. Créée en 1933, elle a joué un rôle important lors de la Seconde Guerre mondiale, en particulier lors de la bataille des Ardennes en 1944.

Les Chasseurs Ardennais sont considérés comme l'une des unités les plus prestigieuses des forces armées belges. Aujourd'hui, leur mission est de fournir une capacité de combat flexible et réactive pour répondre aux besoins opérationnels de l'armée. Ils sont déployés dans le cadre de missions nationales et internationales, offrant un soutien aux forces de maintien de la paix et aux forces de sécurité.

A l'initiative de la Section de Bouillon et du Commandant **Jacques POUGIN**, nous avons eu l'honneur et le privilège d'accueillir, le temps d'un week-end, cette unité aussi prestigieuse que résiliente. Cela méritait bien un hommage officiel, en présence de **Willy BORSUS**, Ministre wallon, et du Bourgmestre **Patrick ADAM** qui, lors de la pose d'une stèle commémorative, s'est exprimé en ces termes :

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Cher(e)s Concitoyen(nes),

C'est avec une immense fierté que nous sommes rassemblés ce matin pour rendre hommage aux Chasseurs Ardennais. Ces hommes courageux, ces héros de la nation ont écrit plusieurs des plus belles pages de l'histoire de notre pays. Leurs exploits, leur engagement sans faille au service de la Belgique ont forgé leur légende. Ce sont eux qui ont défendu nos libertés, nos valeurs démocratiques, nos traditions, dans des moments les plus difficiles pour notre pays. Ils ont combattu avec panache et courage en Ardenne, en Russie, en Corée, au Congo, mais aussi sur le territoire belge. Ils ont aussi été présents lors des nombreux attentats terroristes ayant frappé notre chère Belgique.

Les valeurs profondes qui animent les Chasseurs Ardennais sont la force de leur engagement et de leur sacrifice, le respect de devoir, la discipline et la solidarité entre les combattants de cette unité d'élite. Ces valeurs restent encore d'actualité et véritables pour nos forces de l'ordre et de secours.

(...) En ces temps incertains, où notre monde est socialement et économiquement en crise, où nos libertés sont menacées, où notre sécurité est compromise par des menaces hybrides, nous nous devons de faire preuve de cette même force et de cette même solidarité. Cette stèle du souvenir est un hommage à toutes les personnes qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre pays. L'occasion nous ainsi offerte de tourner nos pensées vers toutes celles et tous ceux qui ont perdu la vie pendant les conflits qui ont marqué notre histoire. Le choix de l'emplacement de cette stèle est significatif.

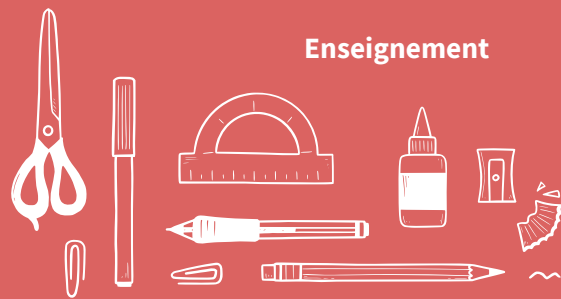
Nous sommes en effet dans une Commune qui symbolise la communion entre les peuples et les cultures.

Et le Bourgmestre de conclure : « Cette région a connu les souffrances de la guerre, mais elle est aussi le reflet de la réconciliation et de la paix retrouvée. Cette stèle n'est pas seulement un monument, c'est un témoignage de notre reconnaissance envers ceux qui nous ont précédés. C'est un symbole fort de notre engagement à défendre notre pays et nos valeurs ! En inaugurant cette stèle du souvenir, nous accomplissons un devoir moral envers nos prédécesseurs et nos descendants. Nous perpétons à la fois la mémoire de celles et ceux qui ont fait le sacrifice ultime et nous nous engageons à travailler pour la paix et la prospérité de notre pays. Que cette stèle du souvenir demeure un symbole éternel de notre reconnaissance envers toutes les personnes qui ont donné leur vie pour garantir notre sécurité et notre liberté ».





Julie MAQUA
Echevine de la Jeunesse



Présentation de nos écoles communales

L'école communale fondamentale de Bouillon, c'est une école :

- ✂ **à taille humaine**
- ✂ **où chaque enfant apprend à son propre rythme pour atteindre son meilleur niveau**
- ✂ un enseignement maternel et primaire
- ✂ une équipe éducative dynamique avec une pédagogie centrée sur l'enfant et l'écoute
- ✂ un éveil aux langues et à la psychomotricité en maternel
- ✂ un éveil aux langues en P1/P2
- ✂ un apprentissage d'une seconde langue à partir de la P5 (à partir de la P3 pour l'année scolaire 2023-2024 avec l'implémentation du tronc commun)
- ✂ un cours d'éducation physique de la P1 à la P6
- ✂ **de nombreux projets** : une alimentation saine, des collations saines, une sensibilisation au tri des déchets, des activités pédagogiques à l'extérieur dans « *Le jardin des Petits Explorateurs* » (cultures, poules, ...), le parrainage d'un sentier de Bouillon, une sensibilisation à la différence, la visite de réserves naturelles ! Bref, plein d'activités !
- ✂ une cour de récréation pour les maternelles avec jeux et module d'équilibre sécurisé
- ✂ une cour de récréation pour les primaires divisée en 3 zones distinctes : zone calme, zone énergétique sans ballon, zone énergétique avec ballon
- ✂ un restaurant scolaire proposant du potage, des repas complets de qualité à prix démocratique
- ✂ des temps de midi animés : jeux de sociétés, gymnastique rythmée, activités extérieures dans « *Le jardin des petits Explorateurs* »
- ✂ un petit magasin, offrant des collations et des boissons, tenu par les P5/P6 lors des récréations
- ✂ de l'alternance : classes de dépaysement une année et excursions l'année suivante !
- ✂ un environnement numérique : T.B.I. dans chaque classe, tablettes...
- ✂ des activités en partenariat avec la Bibliothèque et le Centre culturel de Bouillon et les autres acteurs locaux : divers spectacles, échanges de livres, rencontres...
- ✂ une nuit en gîte pour les P6 en fin d'année scolaire pour marquer la fin de leur cursus primaire
- ✂ une association de parents dynamique et impliquée
- ✂ des festivités organisées : spectacle de Saint-Nicolas, fancy-fair, rando VTT et marche, blind-test, ...
- ✂ une collaboration active avec le C.P.M.S. (Centre psycho-médico-social).

L'école communale de Bouillon, c'est aussi un projet pédagogique innovant, basé sur une pédagogie exclusivement formative.

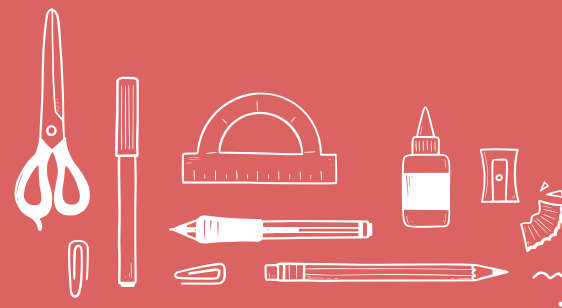
Cela signifie que le corps enseignant a choisi de supprimer chaque période de la grille horaire consacrée aux évaluations traditionnelles par des séquences d'apprentissage. L'école est avant tout un lieu d'apprentissage et moins un lieu d'évaluation. Chaque jour, l'élève est évalué via l'observation continue de l'enseignant. Dans le même ordre d'idée, le bulletin a été remanié en un carnet de vie où l'on ne retrouve plus de cotations chiffrées, mais des appréciations et commentaires quant aux niveaux de maîtrise des savoirs, savoir-faire et compétences travaillés.

Pour information, les élèves de l'école communale de Bouillon sont à la recherche de personnes qui seraient prêtes à donner un peu de leur temps afin de participer à des activités de lecture au sein de l'école pendant les périodes scolaires. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à prendre contact avec la Direction de l'école, **M. Julien SCHUTZ** (tél. 061/46.68.40 ou 0479/25.07.35 ; mail : ec002632@adm.cfwb.be).



Notre équipe pédagogique





Présentation de nos écoles communales



L'école de Noirefontaine compte 5 implantations, soit 246 élèves et 30 enseignants !

Direction : M. Pierre DEFAT

Le projet pédagogique global

Une plateforme numérique est utilisée par toutes les implantations pour communiquer avec les parents. Les enseignants l'utilisent également pour poster des photos et rédiger les bulletins scolaires. Chaque année, les élèves de primaire participent à des classes de dépaysement (classes de mer, classes vertes, classes de sport). La Ville de Bouillon participe financièrement à l'organisation de ces activités. A Noël, tous les enfants ont participé au concert « *L'école des Fables* » présenté par **Thomas SEMENCE**, le guitariste de **Jean-Louis AUBERT**. Au niveau sportif, une initiation au tennis de table et la participation au cross provincial ont ravi nos champions en herbe. Un blind test réunissant les 5 implantations est également organisé chaque année.



Les partenaires de l'école

Les implantations entretiennent des liens étroits avec le PCDN (Programme Communal de Développement de la Nature) de la Commune : visite du rucher communal, animation sur les castors, visite du captage d'eau, animation sur les poissons de nos rivières, financement des potagers et des jardins scolaires, etc. Le Centre PMS (psycho-médico-social) assure des permanences tous les 15 jours dans chaque école. Par ailleurs, un journal créatif est élaboré par les élèves de primaire. Et la Bibliothèque provinciale renouvelle régulièrement un prêt de livres dans chaque implantation. L'école participe au programme européen « *Lait, fruits et légumes à l'école* » : des fruits sont proposés aux enfants gratuitement un jour par semaine. L'objectif est de promouvoir les bienfaits d'une alimentation saine. En partenariat avec le Centre culturel et la Bibliothèque de Bouillon, un spectacle est offert à chaque enfant une fois par an. Enfin, le Centre culturel de Bièvre nous accompagne dans la réalisation d'un projet (« *Créa-Lisons* ») où les enfants rencontrent un artiste et réalisent une œuvre en sa compagnie.



Noirefontaine

(35 élèves en maternelle et 78 en primaire, 7 classes)

Les élèves de 1^{ère} et de 4^{ème} primaire participent régulièrement à des activités à l'extérieur : leurs titulaires ont suivi des formations sur la pédagogie « *du dehors* ». Les élèves de 4^{ème}, de 5^{ème} et de 6^{ème} primaire sont initiés aux outils informatiques. Un cycle regroupant les enfants de 5 à 8 ans est également organisé. Ce fonctionnement vise à harmoniser le passage du maternel à la primaire et permettre ainsi à chaque enfant d'évoluer à son rythme. Par ailleurs, afin d'instaurer un dialogue permanent, des espaces de parole régulés sont organisés dans toutes les classes.

En automne, les élèves et leurs proches ont récolté des pommes. Un pressoir mobile est venu dans notre école et les enfants ont pu vendre un délicieux jus. Des activités regroupant toutes les classes sont organisées en fin de trimestre : « *Incroyables Talents* », un petit déjeuner à l'école, une journée pyjama, etc. Une marche commémorative est organisée avec l'amicale des Chasseurs Ardennais de Bouillon. Enfin, cette année, pour la fête de l'école, les enfants ont chanté sur scène accompagnés d'un chanteur professionnel : un succès qui a attiré plus de 400 personnes !



Corbion

(46 élèves en primaire, 3 classes)

Les enseignants et les élèves travaillent dans une bonne ambiance où règnent l'entraide, la bienveillance et le respect grâce à une gestion quotidienne du comportement. Les trois classes utilisent des plateformes numériques et la Bibliothèque itinérante propose régulièrement un prêt d'une quarantaine de livres aux enfants. Des nombreux projets sont initiés : la création et l'entretien d'un jardin au milieu du village et ouvert aux habitants, la participation des 2 écoles à la fête de Saint-Nicolas, le travail par groupe de niveaux et en ateliers, des activités communes à toutes les classes (cuisine, activités manuelles, cueillette des pommes, jeux de société, etc.). Des espaces de parole régulés sont mis en place pour la 1^{ère}, la 2^{ème} et la 3^{ème} primaire, tout comme un Conseil de classe pour les élèves de la 4^{ème} à la 6^{ème} primaire). Enfin, un Comité des parents commun aux 2 écoles est impliqué dans la vie scolaire et finance de chouettes projets.



Sensenruth

(14 élèves en maternelle, 1 classe)



L'implantation maternelle de Sensenruth est un lieu où il fait bon vivre : elle est riche d'un matériel divers et varié. Elle fonctionne en classe verticale où les enfants travaillent ensemble dans un climat qui favorise la bienveillance, l'entraide, le respect, la coopération, la confiance en soi et l'autonomie. L'école privilégie le tri des déchets et les collations saines. En partenariat avec la Bibliothèque provinciale, des livres sont régulièrement prêtés pour diversifier notre collection

Mogimont

(20 élèves en maternelle et 24 élèves en primaire, 2 classes)

Dans chacune des 2 classes, il y a une petite bibliothèque et les livres sont renouvelés en collaboration avec la Bibliothèque provinciale. Pour aborder les domaines d'apprentissage différemment, nous organisons des après-midis « *jeux de société* ». Un quart d'heure quotidien est également accordé à la lecture pour tous les élèves. Nous participons chaque année à un prix littéraire. Nous organisons aussi un repas convivial avec les aînés du village. Cette rencontre encourage le développement des relations intergénérationnelles. Pour éduquer au respect de l'environnement, nous sortons de notre école, plantons des bulbes et des semis dans les carrés potagers au printemps. Nous avons également le projet d'accueillir des poules !



Au début de chaque année scolaire, le premier jour, nous rassemblons enfants, parents et enseignantes autour d'un bon petit déjeuner. Au mois de septembre, l'école organise une grande marche de la rentrée. En décembre, en collaboration avec la jeunesse de Mogimont, nous accueillons Saint-Nicolas avec un beau spectacle. Une carte de vœux « *photo* » est distribuée à tous les habitants de Mogimont et Vivy. Nous organisons aussi une soirée musicale, une petite fête d'école et nous clôturons l'année avec un dîner qui rassemble tous les élèves et le personnel.

Ucimont

(11 élèves en maternelle, 20 élèves en primaire, 2 classes)

L'école d'Ucimont est une petite implantation conviviale où l'on se sent comme dans une grande famille ! On prête attention aux autres, on se respecte, on s'entraide et on est bienveillant. Dès le plus jeune âge, on développe l'autonomie des élèves. En primaire, les aînés parrainent les plus jeunes. Le cycle 5/8, qui permet une meilleure transition entre le maternel et le primaire, est organisé chaque semaine. Nous développons aussi des projets nature avec l'exploitation des carrés de potager. En participant à « *Viva For Life* » avec notre marché de Noël, nous sensibilisons nos élèves

aux difficultés que certaines familles peuvent rencontrer. Que ce soit dans nos projets ou nos sorties, notre volonté est d'impliquer l'ensemble de l'école, de 2^½ ans à 12 ans.



déjà bien fournie ! Depuis 2 ans, nous développons un projet intergénérationnel en partenariat avec la maison de repos « *Serenia* ». Nos élèves et les résidents se rencontrent une fois par mois pour des moments de jeux, d'apprentissage, ... mais surtout de partage où les interactions sont au cœur de nos préoccupations. Ce projet -qui nous tient à cœur- met véritablement le lien au centre pour les petits et les aînés. Par ailleurs, dès que nous le pouvons, nous nous occupons

de nos « *bacs potager* » que nous comptons encore agrandir un peu, en y plantant des fleurs, des fruits et légumes ainsi que des plantes aromatiques afin de permettre aux enfants de se reconnecter à la nature. Comme l'an dernier, nous avons réalisé une vente de gourmandises et nous organisons chaque année une fête d'école qui permet à nos petits élèves d'offrir un spectacle à leurs amis et à leurs familles. Un moment convivial et agréable !



Aurélie POCHET
Echevine du Tourisme

Quelques-unes des manifestations estivales et automnales

L'Odyssée de lumière – Bouillon

Explorez les couloirs du temps, pour enfin connaître tous les secrets du Château avec le grand spectacle de l'Odyssée de Lumière. Connu comme l'un des plus beaux châteaux médiévaux d'Europe, le célèbre château de Godefroid de Bouillon, construit au 10e siècle, a été vendu et attaqué à plusieurs reprises.



Il a donc subi de nombreuses transformations au fil des siècles. Le spectacle son et lumière, projeté à 180° dans la Cour du Château, vous fait revivre, depuis 2021, ces événements de manière unique, ludique et immersive.

Ce show lumineux, également sous-titré en néerlandais et en anglais, est accessible tous les mercredis, vendredis et samedis, ainsi que les dimanches (mais ce jour-là, uniquement durant les vacances scolaires, ainsi que le dimanche de Pâques et le dimanche de la Pentecôte).

Horaire des représentations :

- du 1^{er} mai au 15 août : 22h15
- du 16 août au 30 septembre : 21h15
- du 1^{er} octobre au 15 octobre : 20h15
- du 16 octobre au 12 novembre : 19h15

Tarif préférentiel pour les habitants de Bouillon :
5€ sur simple présentation de la carte d'identité !

Par ailleurs, à la tombée de la nuit, vous pouvez vous balader, à votre rythme, pour découvrir 5 sites situés dans la Ville et qui s'animeront toutes les 15 minutes, et ce, jusqu'à minuit. Il s'agit de :

- › le pont de Cordemois
- › le passage (jardin situé à l'arrière du Musée) (*attention : contrairement aux 4 autres sites en ville, 2 spectacles uniquement, à 22h15 et 22h45 du 1^{er} avril au 15 août ; à 22h15 et 22h45 du 16 août au 11 novembre*).
- › les petits escaliers
- › l'Archéoscope (parc des Sépulcrines)
- › le Musée Ducal.

Le parcours dans la Ville est entièrement gratuit. Seul le spectacle du Château est payant et accessible sur réservation.

Petite astuce : le spectacle au Château est uniquement accessible via le Bouillon City Pass +, qui donne également accès à la visite du Château, au Musée Ducal et à l'Archéoscope. **Pour tous renseignements, vous pouvez vous rendre sur les sites suivants : www.odysseedelumiere.be ou www.bouilloninitiative.be**

Les Celtivales de Bouillon

Le samedi 15 juillet, à partir de 15h, se tiendra la 3^{ème} édition des **Celtivales de Bouillon** (qui est désormais la nouvelle dénomination du Festival de musique médiévale et celtique). Changement de nom, mais aussi changement de lieu : c'est l'Ecole communale de Bouillon qui accueillera désormais les Celtivales ! Au programme cette année : 4 groupes, et ce, jusqu'à environ 23h.

Sont prévus : le duo « *Alfaia* », qui vous proposera une rencontre entre les musiques celtiques galicienne et berbère ; « *Helen Flaherty Band* » (un groupe belgo – écossais) ; « *Ryan Young* », un duo violon-guitare tout droit venu d'Ecosse ; et « *Calum Stewart Trio* » en provenance d'Ecosse et de Bretagne !

Ambiance festive, authenticité et enthousiasme seront donc au menu (entrée : 15 euros) de ces Celtivales.

Pour tous renseignements : Willy NOIZET, 0474 / 03 63 99.



La Fête du pain – Botassart

Chaque année, le premier week-end d'août, l'ASBL « *Les amis du vieux four à pain* » redonne vie, le temps d'un weekend, au vieux four à pain situé au centre du village de Botassart. Pétrir, bouler, enfourner, défourner : ce sont les mêmes gestes qui sont répétés pour proposer un pain de qualité fabriqué à l'ancienne et doré au feu de bois. Blanc, demi-gris ou aux lardons, à manger sur place ou à emporter, vous trouverez le pain que vous aimez ! Plusieurs centaines de personnes ne manquent pas d'assister à cette désormais traditionnelle fête du pain ! Le tout, dans une ambiance festive !

Sous un vieux tilleul, situé à quelques centaines de mètres de l'un des plus beaux points de vue de la région, c'est en toute simplicité que vous dégusterez la fameuse tartine du géant ou un hamburger tout en appréciant une bonne bière régionale pendant que les enfants joueront dans le château gonflable ou se feront grimer. Et c'est dans une ambiance champêtre et conviviale que vous pourrez vous divertir au son des musiques populaires le samedi soir !

Horaires : le premier week-end d'août (les 5 et 6 août 2023). Le samedi de 10h à 3h du matin et le dimanche à partir de 10h. Comme chaque année, du pain au lard, du pain blanc et du pain demi-gris vous seront proposés, pour un prix modique. Il est à noter que l'entrée est gratuite.

Pour tous renseignements : Julien GERARD, GSM : 0496 / 77.50.05.



La Fête des artistes et artisans – Corbion

Le dimanche 6 août 2023 aura lieu à Corbion, de 10h à 18h, la désormais traditionnelle Fête des artistes et artisans.

Imaginez un petit Montmartre autour de l'ancien lavoir de Corbion : peintres, sculpteurs de pierre et de bois, illustrateurs, écrivains, brodeuses et couturières d'art, photographes, créateurs de jouets en bois, de bijoux, de poupées en tissu, céramistes, vanniers, tourneurs de bois, parfumeurs à l'ancienne, caricaturistes, tisseuses de laine vous attendent ! En tout, entre 80 et 90 exposants seront présents. L'occasion aussi pour vous de découvrir des maquettes en matériaux naturels, des produits de bouche ou bien encore un atelier artistique pour les enfants...

Bref, venez à la rencontre des savoir-faire dans une ambiance conviviale. D'autant que l'entrée est gratuite !

Organisation : Syndicat d'Initiative de Corbion.

Pour toutes informations pratiques :

Marylène MERLOT,
GSM : 0478 / 26.42.05
ou mail : sicorbion@gmail.com.



La Fête médiévale – Bouillon

Oyez, oyez braves gens !

Le week-end du 12 et 13 août 2023, de 10h à 18h, venez festoyer et guerroyer lors de la 36^{ème} édition de la Fête médiévale de Bouillon !

Marché médiéval

Où ? Sur l'esplanade Godefroy, face au Château, des dizaines d'artisans installeront leurs échoppes pour vous faire découvrir les meilleurs produits du Moyen Âge : hypocras, hydromel, objets en cuir, bijoux et bien d'autres choses.

Animations en ville

Quand ? Le samedi 12 et le dimanche 13, à partir de 14h, différentes troupes médiévales déambuleront dans la Ville et animeront les rues de Bouillon. Le samedi, un cortège défilera au son des ménestrels accompagnant les chevaliers, les hommes d'armes, les vikings, etc.

Campement médiéval

Où ? Comme les années précédentes, le lieu-dit « *Champs Lévêque* » sera le théâtre d'un campement digne du Moyen Âge. Toutes les compagnies sont choisies. Du 9^e siècle au 15^e siècles, vous retrouverez les plus grandes périodes de tout le Moyen Âge : Helgardh et ses Compagnons, Récréateurs d'Univers, Les Temps Oubliés, Les Cerfs,

Custodes Historiae, La Maisnie Saint-Géry, Pintonem Milites Christi, Les Archers de Cervia, Les Lions de Crèvecœur, La Mesnie St Jean, La Compagnie du Furet, La Confrérie du Cerbère, La Lignée de Roly, La Mesnie Montgisard, Frou Corbin et l'Epée soleil, la Fédération Belge d'Escrime Médiévale, La Mesnie Di Matra, La Mesnie d'Augerolles, Les Compagnons de l'Ecuelle, La Maison de Croÿ, Les Loups de fer, Ulrich von Matsch, Fustbusse, La Confrérie du St Glaive, La Griffes d'Airain, les Deux Boucliers et Doug le magicien.

Venez découvrir des siècles d'histoire en compagnie de nobles, chevaliers, artisans, paysans.

Assistez également à des reproductions de combats médiévaux !

L'accès au marché médiéval, au campement médiéval et aux animations déambulatoires en Ville est gratuit.

Pour tous renseignements : Royal Syndicat d'Initiative de Bouillon, Esplanade Godefroid 1. Téléphone : 0032 (0)61 46 62 57 ; mail : bouilloninitiative@gmail.com ; site internet : www.bouillon-initiative.be.



Les Musicales – Bouillon

Les 19 et 20 août 2023 se tiendront les Musicales de Bouillon. L'occasion de découvrir gratuitement de nombreux artistes ainsi que diverses Harmonies et animations ! Sans compter le grand feu d'artifice qui, le 19 août, sera tiré du Château (sous réserve, bien évidemment, des conditions climatiques) ! Comme à l'accoutumée, cette manifestation se déroulera sur l'Esplanade de l'Archéoscope – Quai des Saulx – Bouillon.





Grand Raid Godefroid – Bouillon

Quand ? Le 2^{ème} week-end de septembre.

Créé en 1997 au départ de Bouillon, le Grand Raid Godefroid (GRD) est le fruit de la passion d'une petite équipe de locaux. Le « GRD » - excepté en 2020 pour cause de covid-19 - a bénéficié d'un succès grandissant dès les premières éditions et, en tant que précurseur des marathons VTT en Belgique, a ouvert la voie à de nombreux classiques de la discipline dans le pays. En 2019, il a notamment réuni plus de 2.000 bikers répartis sur les épreuves d'enduro, de cross-country marathon et de VAE, ce qui lui permet de trouver sa place dans les plus belles épreuves de VTT organisées en Belgique.

Le Grand Raid Godefroid, c'est :

- La rando nocturne le vendredi soir (30 km)
- L'enduro le samedi
- Les marathons le dimanche (50 – 70 – 90 – 120 km et E-bike)

Nouveauté pour cette année 2023, l'organisation le samedi d'un GRAVEL sur deux distances (65 et 100 km).

Par ailleurs, les titres de champion de Belgique aux vainqueurs de l'enduro et du 120 km marathon seront attribués.

Enfin, pour info, concernant le Grand Raid Godefroid, c'est aussi 3 parcours permanents (40 - 70 et 90 km) : les tracés GPX sont disponibles à la MTBA ou sur le site www.grandraidgodefroid.be.

Et vu l'ampleur de l'organisation... et l'évolution (progression) de celle-ci, le « GRD » fait un appel aux BENEVOLES !

Contact : Michel MOTTARD : GSM : 00.352 / 691 88 79 56. Infos complémentaires : www.grandraidgodefroid.be.



Bouillon Rose – Bouillon



Succédant depuis 2 éditions à la « Femina », Bouillon Rose, la désormais traditionnelle marche (et/ou jogging) en soutien à la recherche sur le cancer, aura lieu le dimanche 24 septembre 2023.

Organisée par l'ASBL « Bouillon pour tous », cette course ou marche de 6 km 500, sans compétition ni classement, s'inscrit dans une volonté de prévention de la maladie. Son principe de base est l'activité sportive douce, qui ne met pas en danger le (la) participant(e). Chacun(e) peut ainsi s'échauffer en musique avant de courir ou de marcher à son rythme sur un parcours urbain et boisé.

L'inscription, qui s'élève à 15€ par adulte et 5€ par enfant (de - de 12 ans), permet de financer la lutte contre le cancer du sein, tous les bénéfices étant directement versés à la Fondation contre le cancer. En outre, chaque participant reçoit un T-shirt (pour les adultes) ou un tour de cou (pour les enfants) de couleur rose, la couleur de la vie ! Il est possible de s'inscrire via le site www.bouillonpourtous.be jusqu'à la veille de l'événement, mais aussi le jour même, sur place !

Le départ se fait à partir de 11h (les cadeaux sont à retirer à partir de 9h), sur le site de l'Archéoscope. Tant au départ qu'à l'arrivée, un bar (proposant également des pains saucisses) permettra aux participants (plus de 500 l'année dernière !) de partager un moment de convivialité.

Pour toute information : Christine HENRY, GSM 0479 / 36 51 99.



La Fête de la Chasse – Bouillon

Cette année encore, Bouillon célébrera sa traditionnelle Fête de la chasse durant 2 jours, les samedi 11 et dimanche 12 novembre 2023. Traditionnellement fixée au 11 novembre, jour de commémoration de l'Armistice, une cérémonie solennelle en l'église St Pierre et Paul, est prévue dès 10h en présence des sonneurs de cor. Ils entameront leur sérénade pour la messe patriotique qui se déroulera dans l'église bouillonnaise pour ensuite redescendre en Ville. A 14h30, un cortège composé des confréries locales partira du bastion du Dauphin en direction de l'église où petits et grands animaux seront attendus sur le parvis pour la bénédiction des animaux à 15h00.

Par ailleurs, tant le samedi que le dimanche, dès 10H, vous pourrez réveiller vos papilles gustatives sur le splendide marché au gibier et produits de chasse qui se tiendra au Boulevard Heynen et dans la Grand-Rue : du sucré au salé, du liquide au solide, il y en aura pour tous les goûts ! Les artisans vous proposeront des vins et des bières, des produits du terroir et des confitures, sans oublier toutes sortes de gibiers. Sangliers, chevreuils et cervidés vous seront vendus entiers ou découpés, préparés en pâtés et charcuteries... Les moins gourmands pourront profiter de l'occasion pour changer leur garde-robe d'automne, acquérir du matériel de chasse ou encore acheter des cadeaux, des peaux tannées ou autres articles de décoration.

Durant ces deux jours, le chapiteau du Royal Syndicat d'Initiative de Bouillon sera à votre disposition pour accueillir les plus frileux qui ne manqueront pas de se réchauffer avec un bol de soupe, un vin chaud ou une bonne « bière de la chasse » brassée spécialement pour l'occasion.

Pour tous renseignements : Royal Syndicat d'Initiative de Bouillon, Esplanade Godefroid 1. Téléphone : 0032 (0)61 46 62 57 ; mail : bouilloninitiative@gmail.com ; site internet : www.bouillon-initiative.be.





Patrick ADAM
Bourgmestre en charge de la Culture

A la découverte de l'Académie de Musique de Bouillon



Pour qui ?

Le saviez-vous ? L'Académie de musique de Bouillon, c'est une petite trentaine de professeurs (musiciens, comédiens, danseurs) qui accueillent de nombreux élèves dans différentes implantations, et ce, afin de faire partager avec eux leur passion, leur expérience et leurs compétences.

Pour quoi ?

Pour suivre des cours à la fois variés et d'excellente qualité, dans plusieurs domaines artistiques :

🎵 Musique :

- › Éveil musical (5 à 7 ans)
- › Formation musicale (à partir de 8 ans)
- › Formation musicale et vocale (à partir de 8 ans)
- › Formation musicale pour les adolescents et les adultes (à partir de 14 ans). Au menu : accordéon, baryton, batterie jazz, chant, clarinette, cor, cornet, flûte & piccolo, guitare, orgue, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle
- › Ateliers divers accessibles (à partir de 8 ans), sans obligation de fréquentation des cours de formation musicale : chant d'ensemble, guitare d'accompagnement, rythmes musicaux du monde
- › Ateliers divers accessibles (sur avis du Conseil de classe) : ensembles de classes, ensembles instrumentaux, ensemble jazz, ensemble trad, musique de chambre vocale, clavier pour chanteurs, chanson française

🗣️ Arts de la parole et du théâtre :

- › Éveil au théâtre (5 à 8 ans)
- › Formation pluridisciplinaire en arts de la parole et du théâtre (de 8 à 12 ans)
- › Art dramatique ou déclamation (à partir de 12 ans)
- › Art dramatique pour adultes (à partir de 16 ans)

★ Danse :

- › Eveil à la danse classique (5 à 8 ans)
- › Danse jazz (à partir de 8 ans).

Où ?

L'Académie de musique de Bouillon, c'est une « école » répartie sur 6 Communes (Bouillon, Florenville, Gedinne, Libramont, Paliseul et Vresse-sur-Semois), soit un territoire de 840 km² pour une population de plus de 33.000 habitants. Le siège social, le secrétariat et la salle de spectacles sont établis à Bouillon, le pouvoir organisateur étant la Ville de Bouillon. Toutefois, fonctionnant de manière décentralisée, l'Académie propose des cours dans une dizaine d'adresses !

Comment nous contacter ?

Fou de musique ? Passionné de théâtre ? Inconditionnel de la danse ? Vous souhaitez vous inscrire pour la prochaine rentrée scolaire 2023-2024 ? Rien de plus simple : l'Académie de musique de Bouillon est à votre disposition, que vous soyez enfant, adolescent, adulte, débutant ou déjà pratiquant, vous pourrez certainement trouver chez nous de quoi exprimer vos talents !

Contact :

Académie de musique de Bouillon, rue des Bastions, 4 à 6830 BOUILLON. Secrétariat (ouvert en période scolaire du lundi au vendredi de 13h30 à 19h30, ainsi que le mercredi de 9h à 12h) : Mme **Marianne FLOCK**, téléphone 061 / 46.75.22 ; courriel : info@acabouillon.be.

Direction : M. **Patrick URBAIN**, GSM 0473 385 475 ; courriel : direction@acabouillon.be.



Bouillon-Ciné: hommage à René LEMAIRE



Exploité depuis 2 générations par des amoureux du 7^{ème} art, Bouillon-Ciné existe depuis 1934. Nous avons rencontré fin février son propriétaire, René LEMAIRE, malheureusement disparu quelques jours plus tard.

Afin de lui rendre hommage, et avec l'accord de sa famille, nous publions en intégralité l'interview que ce passionné du grand écran nous avait gentiment accordé. Son dévouement à la cause culturelle méritait bien un article dans ce Bulletin. Nous adressons nos pensées émues à sa famille à ses proches.

- Racontez-nous un peu l'histoire de Bouillon-Ciné...

- Le premier Bouillon-Ciné a été ouvert par mon père en 1934 et a disparu dans l'incendie de la salle des fêtes de la Ville de Bouillon la nuit du 15 au 16 octobre 1965. L'actuel cinéma a été construit sur fonds propres en 1965-1966 et a ouvert ses portes le 16 mai 1966, avec au programme le film « Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines ».

- La salle de Bouillon-Ciné a connu elle-même quelques évolutions, non ?

- En 1966, la salle disposait de 284 sièges. En 1970, des travaux ont été réalisés pour mettre une partie de la salle en gradins, le nombre de sièges passant alors à 204 sièges. Les derniers travaux, réalisés en 1991, ont permis de mettre

l'entièreté de la salle en gradins avec paliers de 125 cm, la capacité de la salle étant désormais de 165 fauteuils.

- Autre évolution : l'arrivée du numérique...

- Oui, Bouillon-Ciné est passé au numérique le 1^{er} mai 2011 !

- Tous les cinémas familiaux sont confrontés à une crise de fréquentation, avec l'arrivée des complexes cinématographiques, mais aussi la crise du covid-19. Comment cela se traduit-il en chiffres ?

- Entre 1991 et 2000, la salle accueillait une moyenne annuelle de 40.000 spectateurs. Dès 2000, avec l'ouverture de deux salles à Libramont, notre moyenne est tombée à 25.000 spectateurs, pour plafonner depuis la crise du covid-19 avec plus ou moins 13.000 spectateurs. Aujourd'hui, avec la crise énergétique, les citoyens sont contraints de faire des économies. Cela se ressent aussi sur la fréquentation...

- Des partenariats avec des structures locales ?

- Oui, avec la Bibliothèque communale, dans le cadre du projet « Du roman à l'écran ».

- Quels sont les horaires ?

- Le cinéma est ouvert en principe tous les jours, avec un plus grand nombre de séances pendant les vacances et congés scolaires. Pour toutes informations à ce sujet ou sur les films à l'affiche, il suffit de consulter notre site internet, à savoir : www.bouilloncine.be



Le Centre « Culture et Loisirs » et ses nombreuses activités !

Créé en 1967 grâce au dynamisme du président **Marcel DELWICHE** et son équipe, l'association a, depuis cette date, proposé au public de la région de nombreux spectacles de qualité, mais aussi des conférences de renom.

En 1998, **Jacques NICOLAS**, acteur/metteur en scène/écrivain, a continué avec succès à offrir de grands moments de théâtre, concerts, etc.

Depuis 2007, **Jean-Jacques TOUSSAINT** et son Comité ont pris le relais et peuvent, depuis 2014, profiter de ce merveilleux petit cabaret qu'est « *La Poulie* ». Cet ancien corps de garde qui date de VAUBAN (1680) nous permet d'accueillir des artistes, comédiens, conférenciers, écrivains, conteurs, etc. mais aussi des « *apéros-concerts* » en plein air dans un cadre extraordinaire au pied du Château-fort, près de la Semois, de la forêt et du pont de Cordemois.

Le Centre « Culture et Loisirs » de Bouillon (CCLB) travaille en étroite collaboration avec la Bibliothèque communale de Bouillon. « *La Poulie* » peut recevoir jusqu'à 45 personnes assistées. Elle accueille aussi régulièrement : l'extension ULB pour des conférences, l'ASBL « *La Source* » pour des ateliers, le DNF, les 3 x 20, le Théâtre Saint-Louis, le Festival de musique celtique et médiévale, l'Académie de musique pour des examens de violon, guitare, ... mais aussi des artistes qui répètent la semaine et proposent un concert de clôture. Et tout dernièrement, le CCLB a accueilli une équipe de cinéma tournant un film dans la Commune de Bouillon.

Par ailleurs, « Culture et Loisirs » attache une grande importance à la jeunesse et organise chaque année, dans la salle de l'Académie de musique de Bouillon, des spectacles pour les élèves de maternelle, primaire et secondaire. Des spectacles ont également lieu dans les écoles des villages.

Enfin, le CCLB entretient des contacts réguliers et des collaborations fructueuses avec les Centres culturels de Bertrix et de Bièvre, tout comme avec le « *Bouillon Blanc* » à Sensenruth.

Programme de juillet à octobre 2023 :

- › **Juillet** : le 15, les Celtivales, en collaboration avec le Syndicat d'initiative de Bouillon, la Commune et la Maison des jeunes.
Lieu : École communale de Bouillon ;
- › **Août** : les 12 et 13, Fête médiévale, participation à l'accueil des artistes.
Lieu : près de « *La Poulie* » ;
- › **Septembre** : le 16, « *Les Faussaires* », chansons françaises.
Lieu : « *La Poulie* » ;
- › **Octobre** : le 7, concert « *Lightin'Bug* ».
Lieu : « *La Poulie* ».

COORDONNÉES/CONTACT/INFORMATIONS :

Cabaret « *La Poulie* », Boulevard Vauban 20 à 6830 BOUILLON.

Président : **Jean-Jacques TOUSSAINT**, rue des Champs 6 à 6830 BOUILLON.

Réservations : GSM : 0477 / 39 061 91 ; email : jjtoussaint@gmail.com ; cabaret.lapoulie@gmail.com.



La programmation culturelle du Bouillon Blanc (Sensenruth)

Le saviez-vous ? Le bouillon blanc est une plante vagabonde qui se trouve notamment le long du sentier Toussaint menant au Château de Bouillon. En latin, on l'appelle *verbascum thapsus*. Ou encore l'herbe de Saint Fiacre (patron des jardiniers). La structure de son feuillage rappelle un peu celui de l'herbe à Nicot, plante emblématique de notre région. Même si le nombre de planteurs récolteurs tend à disparaître, le tabac fait toujours partie de notre patrimoine végétal et régional. Mais revenons-en au bouillon blanc. Il adore se balader sur les bords des chemins, sur les talus rocaillieux, parfois même dans certaines anfractuosités des murs du Château. Herbe champêtre par excellence, ces molènes (leur autre identité) sont des plantes très architecturales au feuillage gris, laineux et velouté, à haute stature (1m50). Il a enfin donné son nom à une Halle, à Sensenruth, qui accueille tout au long de l'année différents événements.

Concerts, spectacles, soupers : n'hésitez pas à consulter le programme complet sur le site internet : www.bouillonblanc.be.

Voici quelques dates pour 2023 :

➤ **9 septembre : « Waste Ground Project »**, un projet instrumental construit autour des compositions de **Paul PRIGNOT**. Cette fusion funky vous emmène tantôt dans un groove bien senti, tantôt dans des envolées plus lyriques, le tout mâtiné d'un feeling bien bluesy. Les membres du groupe viennent d'univers musicaux variés et ont tous une solide carrière musicale derrière eux. Le band assume ses différentes influences tout en proposant un son original et reconnaissable qui vous donnera des fourmis dans les jambes et l'envie d'esquisser un pas de danse ! Le retour du jazz dansant ?

➤ **30 septembre : « Le Big band de Laurent Doumont »** et son projet « *L'Americano* ». Saxophoniste, **Laurent DOUMONT** promène ses grooves depuis une vingtaine d'années de club en festival, sur les pavés de Bruxelles et d'ailleurs avec l'ambition d'en égayer la grisaille. Récemment, une quête introspective de ses origines siciliennes a donné vie au projet « *L'Americano* », un groupe de cinq musiciens qui propose douze grands standards italiens joyeusement adaptés dans un esprit soul-jazz. Imaginez **Paolo CONTE** traité à la manière de **Marvin GAYE** ! En fermant les yeux, vous pourrez presque entendre les vagues sur les plages de Capri...

➤ **21 octobre : « Old Salt »**, un groupe basé à Gand et qui interprète de la musique originale

et traditionnelle depuis 2015, avec des sons hérités des États-Unis, de Belgique, de Suède, de France et d'Écosse. Ce band, au parcours remarquable avec des concerts notamment en Belgique, en Suède et aux États-Unis, a reçu le prix « *European World of Bluegrass* » en 2017. « **Old Salt** » tire ses influences des rues de la Nouvelle-Orléans, à travers les Appalaches jusqu'au renouveau folk des États du Nord-Est, pour apporter un son folk avec du grain, du dynamisme et de la spontanéité !

➤ **4 novembre : « Yvan Paduart et Olivier Ker Ourio »** : un duo jazzy ! **Yvan PADUART** est un pianiste-compositeur qui s'est forgé un style qui lui a valu la reconnaissance de quelques sommités du genre, tel **Toots THIELEMANS** (qu'il accompagna pendant deux ans sur de nombreuses scènes européennes), **Philip CATHERINE** (2 albums ensemble et de nombreux concerts) ou encore **Claude NOUGARO** (tourné). Ses enregistrements sont autant de voyages dans des formules les plus variées (solo, duo, trio, quartet, sextet, grand orchestre...). **Olivier KER OURIO**, lui, joue de l'harmonica chromatique. Salué par les critiques comme le digne successeur de **Toots THIELEMANS**, il offre au public une musique expressive, chaleureuse, allant droit au cœur.

➤ **18 novembre : « Shanna Waterstown »**, une auteure-compositrice et chanteuse américaine de blues. Née en Floride, la jeune Shanna chante d'abord du gospel à l'église baptiste. Puis elle s'intéresse à la musique soul, au rhythm and blues, ... Elle écrit ses premières chansons à l'âge de 12 ans. Elle fait ensuite ses études à New York, où elle rencontre l'univers des comédies musicales et du jazz, chantant dans des clubs et intégrant de petites troupes locales. Elle s'installe ensuite à Paris. Elle tourne aux États-Unis et dans toute l'Europe, jouant dans de nombreux festivals de blues. Elle a notamment joué en première partie de **James BROWN** et de **Matt BIANCO**.

➤ **9 décembre : « Anne Wolf Quatuor »**. Formée au Conservatoire royal de musique de Bruxelles, la pianiste **Anne WOLF** est présente dans le paysage musical belge depuis de nombreuses années et a exprimé son talent au travers de différents styles : world music, chanson populaire, mais c'est principalement le jazz contemporain qui l'a révélée. Jazz qu'elle agrémente désormais de musique classique tout aussi contemporaine, avec la présence de trois superbes musiciens à ses côtés. Un quatuor à la musique résolument moderne, audacieuse et intimiste qui ne manquera pas de nous offrir, entre jazz et classique, de quoi chalouper lors de cette soirée.

Contact : Le Bouillon Blanc, **Hughes FERNET**, rue Saint-Lambert, 65 à 6832 SENSENRUTH. Tél : 061 21 40 93 ; e-mail : bouillon.blanc@skynet.be.





Frank ISTANCE
Echevin de l'Environnement

Grand nettoyage de printemps : merci aux bénévoles !



Ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Fin mars, s'est donc tenue la traditionnelle opération « *Be WaPP* », le grand nettoyage de printemps ! Nous tenons à remercier, du fond du cœur, les bénévoles qui, cette année encore, ont participé à celle-ci.

Un tout grand MERCI à eux, à savoir :

🌿 Pour les villages :

- ✳ le groupement de Poupehan (30 participants) s'est occupé du nettoyage du Centre de Poupehan et de certains axes routiers ;
- ✳ le SI de Corbion s'est chargé du nettoyage du village de Corbion et de ses alentours ;
- ✳ cette année, 4 bénévoles sur Vivy ont également participé à l'opération.

🌿 Pour Bouillon ;

- ✳ la « *Maison du pêcheur* » (20 participants) a procédé au nettoyage des berges de la Semois, de l'amont de Bouillon-Ville à l'Epine ;
- ✳ l'ASBL « *La Source* » (7 participants) a ramassé les déchets dans le Centre de Bouillon ;
- ✳ le club de football de Bouillon, avec une jeunesse bien représentée (plus de 40 participants), a quant à lui effectué le ramassage dans la plaine alluviale, aux abords des terrains de foot de Bouillon et certains sentiers forestiers et bords de routes à proximité du belvédère et de Curfoz,
- ✳ le club de tennis (6 participants) a parcouru le sentier Hunin et certaines rues du Centre-ville ;

🌿 Partout et durant toute l'année :

- ✳ tous les bénévoles anonymes et les ambassadeurs de la propreté qui réalisent le nettoyage d'un quartier ou d'une promenade.

Soulignons que la quantité de déchets collectée est cette année à la baisse. A noter la bonne humeur qui règne lors de ce grand nettoyage de printemps : ainsi, le groupement de Poupehan et la « *Maison du Pêcheur* » organisent, chacun de leur côté, un apéro et barbecue sur le temps de midi. Cet aspect convivial de fin de ramassage est apprécié et motivant pour les ramasseurs bénévoles. La Commune intervient à raison de 5€/participant pour ces frais d'intendance.

Dame nature vous remercie pour votre participation !

La « *Grainothèque* » : partageons nos graines !

La Bibliothèque de Bouillon et les bénévoles vous invitent à participer à la « *Grainothèque* » : venez dès maintenant déposer vos graines (semences mures, reproductibles, non hybrides) issues de culture sans engrais chimique !

Le principe de la « *Grainothèque* » est basé sur l'échange. Echanges de graines, bien entendu, mais aussi d'expériences, de conseils et d'idées. Vous pouvez partager des graines récoltées dans un jardin, dans la nature, ou des restes de sachets entamés.

Rendez-vous à la Bibliothèque pendant les heures d'ouverture afin de déposer vos graines. Désormais, les graines seront disponibles en vrac, dans des contenants de récupération étiquetés. Nous vous proposons d'amener vos propres

réipients et de vous servir de la quantité de graines dont vous avez besoin. Une petite cuillère sera mise à votre disposition.

Que vous déposiez des graines ou non, vous pouvez choisir les semences qui vous intéressent dans la « *Grainothèque* ». Bien sûr, nous comptons sur vous pour nous aider à proposer un choix de graines intéressant à tous les participants.

Vous cherchez des variétés de semences particulières ? Vous avez fait une récolte fabuleuse ? Vous avez besoin de conseils ? ...

N'hésitez pas à visiter la page Facebook

<https://www.facebook.com/grainothequebouillon>
ou sur l'application de la Ville de Bouillon et partagez vos questions et vos idées !



Achat groupé d'arbres fruitiers

Intéressé(e) ?

Faites la demande au Service Environnement ! Divers documents d'instructions et de commandes vous seront envoyés. Faites parvenir le tout à l'Administration communale avant la date limite du 15 juillet 2023, sinon votre projet ne pourra être pris en compte.

Votre projet sera analysé par le PCDN (Programme Communal de Développement Nature) afin de s'assurer qu'il répond bien aux exigences. Si ce n'était pas le cas, le PCDN vous recontactera afin de redéfinir votre projet.

C'est seulement dès accord sur votre projet que vous serez invité(e) à verser 15€ par fruitier commandé

Service environnement

Mélanie TASSIN

☎ 061/280.317

✉ ecoconseiller@bouillon.be



Profitez de l'achat d'un arbre fruitier pas cher, variété adaptée à l'Ardenne... Laissez-vous tenter par la culture d'un pommier, d'un poirier, d'un cerisier ou encore d'un prunier !



Suite au succès rencontré en 2022 pour cette action, le Collège a décidé de rééditer l'achat groupé de fruitiers via le budget communal.

Les arbres fruitiers vous garantissent un double plaisir. Tout d'abord, l'arbre fruitier vous offrira une floraison merveilleuse et parfumée. Il confirmera aussi l'arrivée du printemps. Puis, plus tard, en été ou en automne, il vous comblera de fruits délicieux.

Il n'y a pas meilleur qu'un fruit de votre jardin !

Cet achat groupé de fruitiers s'adresse à toute personne possédant une propriété sur le territoire de la Commune, qu'elle y soit ou non domiciliée, et pour autant, bien entendu, que les plants soient bien installés sur le territoire communal. Le but est en effet de densifier le maillage écologique de la Commune en

favorisant la biodiversité par la plantation de fruitiers.

Afin de répondre aux diverses demandes citoyennes, l'achat d'arbres fruitiers est limité à 3 fruitiers par ménage ! Une participation de seulement 15€/fruitier vous est demandée pour les fruitiers de votre choix (diverses variétés de pommier, poirier, cerisier et/ou prunier).

Un nouveau programme d'actions pour nos rivières

Membre fondateur en 1993 du Contrat de Rivière Semois-Semois, la Ville de Bouillon participe à son 7^{ème} programme d'actions en faveur des cours d'eau. Ce programme a une durée de 3 ans et compte près de 630 actions sur tout le sous-bassin Semois-Chiers. Celles-ci couvrent 13 thématiques : communication, déchets, engagements, entraves, érosions, espèces invasives, inondations, ouvrages, patrimoine culturel et naturel, protections de berges, rejets, tourisme et captages.

Un inventaire de terrain tous les 3 ans

Les actions présentes dans ce programme visent à résoudre des « points noirs » (des atteintes aux cours d'eau). Ceux-ci sont relevés lors des inventaires de terrain réalisés par la cellule de coordination du Contrat de Rivière. Tous les 3 ans, celle-ci parcourt tous les cours d'eau classés du territoire (137 km sur Bouillon). Les « points noirs » relevés sont ensuite présentés aux différents gestionnaires de cours d'eau, dont la Commune. Et un programme d'actions est alors établi avec les partenaires. Dans ce nouveau programme 2023-2025, la Ville de Bouillon est maître d'œuvre pour 19 actions et partenaire de 12 autres. Ces actions ont été approuvées par le Conseil communal et ensuite validées par l'AG du Contrat de Rivière et la Ministre de Tutelle.

En voici quelques exemples :

- 🍃 participation aux réflexions d'aménagements à la libre circulation du poisson ;
- 🍃 recherche de solutions pour les entraves prioritaires dues aux castors ;
- 🍃 lever les entraves créées par les dépôts de végétation/chablis sur les cours d'eau ;
- 🍃 inventaire et restauration du petit patrimoine lié à l'eau ;
- 🍃 recherche de solutions en vue d'améliorer la gestion des déchets dues aux kayaks ;
- 🍃 recherche de solutions en vue d'améliorer la qualité de l'eau de la zone de baignade de « La Poulie »

Place maintenant à la réalisation !



Contrat de Rivière Semois-Chiers
Rue Camille Joset, 1
6730 Rossignol
Tél. : 0474/857219
ndesjardin@semois-chiers.be
www.semois-chiers.be



Alain ALBERT
Président du CPAS



Benoît HALLEUX
Directeur général du CPAS

Quelques-uns des services offerts par le CPAS de Bouillon



Le Service d'octroi des allocations de chauffage

Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier d'une allocation (aide) pour le mazout de chauffage, le pétrole lampant (type C) ou le gaz de propane en vrac. Si vous souhaitez introduire une demande, vous devez obligatoirement joindre les documents suivants :

- Une copie recto-verso de votre carte d'identité ;
- Le ticket original (pas de copie !) de pétrole/mazout à la pompe ou une copie de votre facture de mazout/propane en vrac ;
- Une vignette de Mutuelle (si vous êtes BIM = bénéficiaire d'une allocation majorée) ;
- Une copie de votre dernier avertissement – extrait de rôle (si vous n'êtes pas BIM) ;
- Si vous habitez un immeuble à appartements : une attestation du propriétaire avec le nombre de logements concernés par la facture ;
- Enfin, et uniquement pour les personnes bénéficiant d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes, une copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur.

La demande doit être introduite dans les 60 jours à dater de la livraison via le formulaire adéquat (disponible sur le site internet de la Commune de Bouillon, www.bouillon.be), rempli et signé par vos soins, avec vos coordonnées (n° de téléphone, composition de ménage et n° de compte sur lequel votre allocation sera versée).

Chaque demande (une par année) devra être complète et parvenir par courrier au **CPAS de Bouillon (rue de l'Ange gardien 7 à 6830 BOUILLON)**. Elle peut aussi être remplie sur place avec l'aide de l'agent d'accueil du CPAS ou d'une assistante sociale.

Attention toutefois : depuis le 1^{er} janvier 2021, toute demande incomplète n'est plus traitée...

Le Service d'Aide aux Familles et aux Aînés (SAFA)

Le saviez-vous ? Le CPAS de la Ville de Bouillon emploie actuellement 8 aides-familiales qui effectuent diverses tâches de la vie quotidienne pour 68 bénéficiaires. L'accompagnement réalisé est varié. Il peut aller de la gestion du linge à l'aide au déplacement en passant par la préparation des repas. Il permet également aux aides-familiales d'épauler les familles dans les tâches administratives, dans les courses ou dans l'entretien courant des pièces de vie. De plus, la mise en place du service permet de rompre un certain isolement et offre un soutien supplémentaire aux familles.

Le prix horaire est calculé sur base des revenus des membres de la famille (domiciliés dans le logement) et de leur état de santé. Il est de maximum 7,81€/heure.

A ce montant, les frais de déplacement de l'aide-familiale sont à ajouter (en cas de déplacement pendant la prestation).

Si vous souhaitez introduire une demande de prestations ou obtenir davantage d'informations, nous vous invitons à prendre contact avec **Laura LOUIS**, assistante sociale et nouvelle responsable de ce service, par téléphone (061 46 74 33) ou par mail (lauralouis@bouillon.be).



Notre équipe du SAFA !



Article 60 et Article 61: offrir au travailleur un emploi d'insertion !



Pour qui ?

Les bénéficiaires du CPAS.

Pour quoi faire ?

C'est une mise à l'emploi du bénéficiaire par le CPAS avec lequel l'employeur est partenaire.

De quoi s'agit-il ?

Les articles 60 ou 61 sont des contrats de travail conclus entre le CPAS et un bénéficiaire de ses services. La mise à l'emploi conformément à ces articles est une forme d'aide sociale permettant à un CPAS de procurer un emploi à une personne qui n'est jamais entrée ou qui s'est éloignée du marché du travail. L'objectif final est de permettre au bénéficiaire d'ouvrir ou de récupérer un droit aux allocations de chômage à la fin du contrat de travail et de se (ré)insérer dans le monde du travail.

Qui est éligible ?

Le travailleur sous contrat article 60 ou article 61 peut être mis au travail au sein du CPAS ou, comme c'est fréquemment le cas, au sein « d'utilisateurs externes ». Ces utilisateurs peuvent être les suivants :

- » Une ASBL (Association Sans But Lucratif) ;
- » Une entreprise privée ayant conclu une convention avec le CPAS ;
- » Une société à finalité sociale ;
- » Une commune où se situe le CPAS ou une autre commune ;
- » Un autre CPAS que celui qui est employeur ;
- » Une intercommunale à but social, culturel, écologique, etc. ;
- » Une commune ;
- » Un hôpital public ;
- » Un partenaire privé commercial ayant conclu une convention avec le CPAS.

Quelles sont les conditions ?

Pour que le travailleur entre dans les conditions d'un contrat sous article 60 ou 61, il doit répondre simultanément aux conditions suivantes :

- » Bénéficier du RIS (Revenu d'Intégration Sociale) ou d'une aide sociale financière équivalente ;
- » Être inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers ;
- » Ne pas avoir droit à des allocations de chômage complètes.

Le travailleur est alors sous contrat de travail avec le CPAS, qui le met à disposition de l'utilisateur externe. Le contrat de travail est à durée déterminée (de minimum 1 an et de maximum 2 ans) et pour 30h/semaine en règle générale.

Pour le travailleur, cet emploi d'insertion permet d'acquérir une expérience professionnelle mais aussi d'ouvrir ou rouvrir ses droits aux allocations de chômage à la fin du contrat et de se (ré)insérer dans le monde du travail. Pour qu'un utilisateur externe puisse faire appel à un travailleur sous article 60 ou 61, il doit prendre contact avec le CPAS de la Ville de Bouillon et suivre une procédure de demande.

Quel est le montant accordé ?

En tant qu'utilisateur externe, vous concluez avec le CPAS de Bouillon une mise à disposition du travailleur sous contrat article 60 ou 61. Vous n'êtes donc pas l'employeur de ce dernier et ne payez pas de cotisations patronales. Via la signature d'une convention-cadre avec le CPAS, vous vous engagez cependant à mettre tout en œuvre pour accompagner le travailleur dans sa (ré)insertion professionnelle, en lui consacrant un temps nécessaire et lui réservant un traitement adapté pour qu'il puisse acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Intéressé(e) d'engager un article 60 ou 61 ?

Pour obtenir toutes les informations nécessaires (notamment en matière financière) quant aux procédures à suivre (introduction de la demande, etc.) pour engager un travailleur dans le cadre des articles 60 et 61, il vous suffit de **contacter le CPAS de Bouillon au 061 / 46.74.33 !**



Rencontre avec Marc DACHY, Directeur de la MR/MRS « Les Bastions »



- **Marc, présentez-vous en quelques mots !**
- J'ai 63 ans, je suis marié, papa de 2 filles (médecin et kiné) et papy de 4 petits-enfants. Originaire de Bouillon, j'ai fait mes études primaires et secondaires en Allemagne avant d'étudier à l'Ecole provinciale de Liège pour être diplômé gradué en kinésithérapie en 1982. J'ai travaillé à l'hôpital de Bavière comme kiné salarié et, conjointement, j'ai repris des études à l'Université de Liège pour être diplômé licencié en kinésithérapie en 1985. J'ai travaillé ensuite au CHU à Liège, comme kiné salarié et kiné indépendant après journée, à domicile,

de septembre 1986 à novembre 1987. De décembre 87 à juillet 89, j'ai travaillé à l'hôpital de Huy comme kiné salarié et kiné indépendant en complémentaire à domicile dans la région liégeoise. Début 1989, je suis revenu, en famille, à Bouillon et j'ai exercé en tant que kiné indépendant, dans mon Cabinet et à domicile.

- **Depuis combien de temps êtes-vous Directeur de la MR/MRS « Les Bastions » ?**
- En septembre 2003, j'ai suivi les cours de gestionnaire de maisons de repos à l'IFAPME à Libramont les soirs et les samedis, pour être diplômé en septembre 2004. Et j'ai passé les examens au CPAS de Bouillon pour le poste de Directeur dans la nouvelle maison de repos qui voyait le jour. Je suis entré en fonction le 1^{er} juin 2005, soit il y a 18 ans !
- **Avez-vous toujours travaillé dans ce secteur ?**
- De part mon orientation professionnelle, j'ai toujours apprécié être en contact avec les personnes âgées, tant dans le soin que dans l'accompagnement humain. L'avantage d'être directeur de la MRS « Les Bastions » est que je connaissais déjà plusieurs membres du personnel lorsque j'allais soigner les résidents à l'ancienne maison de repos appelée « Hospice ». Je connaissais également de nombreux résidents, soit par mes parents soit par les soins que j'ai pu

leur apporter en tant que kiné à domicile ou au Cabinet.

- **Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confronté au quotidien ?**
- Les difficultés rencontrées dans ma fonction sont d'ordre organisationnel pour assurer le bon fonctionnement des différents services apportés aux 68 résidents et d'ordre relationnel avec les résidents et leurs familles. Force est de constater que la relation avec certains résidents et certaines familles est un peu plus complexe depuis quelques années et surtout depuis les événements du covid-19 que nous avons connus ici à la MRS, affectant le personnel, les résidents, les familles, l'équipe dirigeante du CPAS et moi-même. Très souvent actuellement, l'individualisme prime sur l'esprit en communauté.
- **Quelles sont les satisfactions apportées, au fil des ans, par votre fonction ?**
- Je reste disponible et reste à l'écoute des membres des équipes de la MRS, des résidents et de leurs proches. Je profite pleinement du travail en collaboration avec le responsable cuisine-intendance, la nouvelle Infirmière en chef, le Directeur général du CPAS et le Président du CPAS. L'accueil, l'empathie, la résilience, la chaleur humaine, la famille, les amis sont les valeurs essentielles à vivre et à partager !

Politique de la personne handicapée

Comité Consultatif de la Personne en Situation de Handicap :

APPEL A CANDIDATURES !

La Ville de Bouillon a signé, en avril 2022, la Charte communale de l'inclusion de la personne en situation de handicap. Dans ce cadre, le Collège souhaite mettre en place un Comité Consultatif de la Personne en Situation de Handicap (CCPSH). L'objectif de ce groupe de travail est d'émettre des avis concernant le mieux-être au quotidien et l'intégration des personnes en situation de handicap sur le territoire de la Commune. Pour ce faire, ce groupe de travail regroupe des associations, des personnes porteuses d'un handicap physique, moteur, mental ou sensoriel et/ou leurs représentants, mais également des personnes sensibilisées à la cause.

Plusieurs fois par an, lors de réunions, les membres du CCPSH partagent leurs souhaits, leurs préoccupations ou leurs témoignages dans le souci d'améliorer le soutien, l'accessibilité, l'intégration et la reconnaissance des personnes en situation de handicap, et de sensibiliser le secteur public et l'ensemble de la population à cette problématique ô combien importante.

Vous souhaitez faire partie du CCPSH de Bouillon ? Il vous suffit d'envoyer un mail à Mme **Valériane RATY, Cheffe de projet du Plan de Cohésion Sociale (PSC)** à : pcs@bouillon.be ou de téléphoner au 061 / 28 03 15.

Merci d'avance pour votre engagement à nos côtés !





Présentation de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Bouillon



Le bureau exécutif de l'ALE Bouillon

De gauche à droite : Isabelle DELCHAMBRE (Secrétaire), Laurence GRATIA (Trésorière), Julien ROCHET (Président), Anne EVRARD (Responsable) et Marie-Jeanne LEMPEREUR (Vice-Présidente)



Qu'est-ce qu'une ALE ?

Une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est une association sans but lucratif (ASBL) créée par une Commune ou par un groupe de communes. Diverses activités qui ne sont pas rencontrées par le circuit du travail régulier peuvent être effectuées dans le cadre de l'ALE.

Comment ça marche ?

Le dispositif **ALE met en relation des travailleurs et des utilisateurs** dans le cadre de la réalisation d'activités déterminées comme, par exemple, l'aide au petit entretien de jardin, l'aide à la garde d'enfants, etc. Les utilisateurs rémunèrent les travailleurs au moyen de chèques ALE.

Pour quels utilisateurs ?

Le travailleur ALE peut exercer des activités à la demande **d'utilisateurs particuliers, d'ASBL, d'autorités locales, d'associations non commerciales, d'établissements d'enseignement et d'entreprises agricoles ou horticoles**. Les activités doivent s'exercer en Belgique. Cette liste d'activités autorisées est différente pour chaque ALE. Vous pouvez en obtenir un exemplaire auprès de l'ALE de Bouillon.

Pour quels travailleurs ?

Vous pouvez travailler en ALE si, soit :

- vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi inoccupé depuis 12 mois et bénéficiez d'allocations (depuis au moins 1 jour)

OU

- vous avez – de 45 ans et bénéficiez d'allocations de chômage (ou d'insertion) depuis au moins 2 ans

OU

- vous avez 45 ans ou + et bénéficiez d'allocations de chômage (ou d'insertion) depuis au moins 6 mois

OU

- vous avez bénéficié d'allocations de chômage pendant au moins 24 mois au cours des 36 mois précédant l'inscription

OU

- vous êtes bénéficiaire du RIS (ou aide sociale financière équivalente) et vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi auprès du FOREM.

Quels avantages ?

Pour le **demandeur d'emploi**, c'est un complément à ses allocations et une chance en plus de s'insérer dans le monde du travail. Pour l'**utilisateur**, cela permet de bénéficier de certaines prestations à tarif réduit et d'encourager l'insertion de demandeurs d'emploi.

Comment nous contacter ?

Coordonnées : rue de l'Ange Gardien 7 à Bouillon - tél : 0476 030957 - mail : ale@bouillon.be.

Personne de contact : Anne EVRARD.

Bureau ouvert le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30. Les autres jours (sauf le mercredi), joignable par téléphone ou mail.

Tarif : un droit d'inscription annuel de 7,45€ est demandé au moment de l'inscription.

Les prestataires reçoivent 1 chèque ALE par heure de travail entamée. Le prix d'un chèque ALE est 5,95€.

Des frais de déplacement du travailleur ALE (de son domicile au lieu de la prestation et retour) sont dus au barème légal en vigueur (actuellement 0,4046€/km).

Des Oriflammes dans la rue montant vers le Château !

Sans doute l'avez-vous remarqué, mais des oriflammes ornent désormais la rue montant vers le Château-Fort de Bouillon ! Installées par notre Service communal des travaux, elles rappellent les blasons des familles ayant été propriétaires du Château. Les familles en question (dans l'ordre) :

1. Famille Ardenne-Verdun

2 Principauté de Liège

3. Famille de la Marck

4. Famille de la Tour d'Auvergne

5. Armoiries impériales françaises

6. Famille Orange-Nassau

7. Armoiries belges

Il est à noter que ces blasons se retrouvent également dans la cour du Château...



Découvrez le Syndicat d'Initiative de la Moyenne Semois

A côté des 3 Syndicats d'initiative (Bouillon, Botassart et Corbion) présentés en mars dans notre précédent Bulletin communal, il existe un 4^{ème} SI procurant des informations touristiques sur les villages de Dohan, Les Hayons, Noirefontaine, Bellevaux et La Cornette : le Syndicat d'Initiative de la Moyenne Semois.

Celui-ci fait découvrir cette partie de la Commune de Bouillon, qui contient aussi un joli patrimoine : le Château de Dohan et son fabuleux portique, les lavoirs de Bellevaux, les villages de Dohan et de Noirefontaine, mais aussi des églises et chapelles. Le Syndicat d'Initiative de la Moyenne Semois vous procure également aux visiteurs et touristes des itinéraires de promenade concernant les 14 balades forestières aux points de vue exceptionnels sur la Semois.

Contact et infos : Ferme des Fées, 6830 Les Hayons : tél. 061 / 46.89.17 ; e-mail : fermedesfees@busmail.net.

GAC de Bouillon

Faites vos courses en circuit court !

Le saviez-vous ? Vous pouvez passer commande 2 fois par mois chez des producteurs locaux via le Groupement d'Achat en Commun (GAC). De cette manière, le GAC contribue à dynamiser les circuits courts et à favoriser une alimentation durable et de qualité pour tous les citoyens !

Comment s'inscrire ? Pour une 1^{ère} inscription au GAC et connaître les modalités de commande, envoyer un mail à gacdebouillon@gmail.com en mentionnant vos nom, prénom et numéro de téléphone.

Où les commandes doivent-elles être retirées ? Un vendredi sur 2, à La Halle du Bouillon Blanc, 67 rue Saint Lambert à Sensenruth.

Et la livraison ? Elle est effectuée par la Ferme de la Source (Redu).

N'hésitez pas à visiter la page Facebook
<https://www.facebook.com/gacdebouillon>.



18 AOUT 2023 : VTT DES CROISES

Le club de « VTT des Croisés » a été créé fin 2022 par un groupe d'amis passionnés et issus de la localité bouillonnaise. Le club compte actuellement 12 membres. Depuis sa création, il a organisé une cinquantaine de sorties pour explorer les sentiers de la région et partager sa passion du VTT.

Après avoir organisé sa première randonnée le 21 mai dernier, le club organisera sa première randonnée nocturne dans la vallée de la Semois le vendredi 18 août 2023. Au programme, deux parcours VTT (15 et 30 km) et deux parcours de marches (5 et 10 km) ! N'hésitez pas à y participer !

Horaire : 18h00 - 20h30

Facilités :

- Bike Wash / Bar
- Barbecue / Ravitos

E-mail : vttdescroises@gmail.com

Adresse :

Rue Saint-Lambert, 72,
6832 SENSENRUTH (Bouillon)
(Salle du village à côté de l'église)

